Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Morzine
les Dromonts
chemin de la Combe , route des Rennes

Maison dite chalet Famose

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000810
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison
Appellation : chalet Famose

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2006. O1 181, 333, 334

Historique

Le chalet Famose est prévu comme chalet de famille pour Annie Famose, une des pionnières de la station d'Avoriaz. L'emplacement domine la grenouillère centrale et jouxte le « villages des enfants » dont elle assure l'exploitation commerciale. Le terrain du chalet est placé sur le rebord nord de la butte des Dromonts et présente une forte déclivité. Ces contraintes ont orienté la distribution des logements aménagés le long d'un parcours traversant la parcelle. Malgré un programme dense (lots 181 et 182, 750 m2 de terrain, 550 m2 de plancher), le projet cherche à préserver l'intimité de chaque logement en les orientant aussi bien vers le soleil, les vues paysagères et l'animation du coeur de la station aboutissant à une volumétrie fragmentée. La conception est assurée par Jacques Labro.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1991 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Labro (architecte urbaniste, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Annie Famose (commanditaire)

Description

L'ampleur du programme comprenant plusieurs logements à réaliser dans un quartier de maisons individuelles a conduit les concepteurs à partager le volume en deux parties, suggérant soit un édifice unique fragmenté, soit deux chalets associés autour d'un porche d'entrée commun. La construction est composée de deux volumes de type "chalet champignon" disposés chacun en éventail l'un par rapport à l'autre afin d'ouvrir des vues depuis les différents niveaux intérieurs vers toutes les directions. L'ouverture côté nord vers la grenouillère est plus importante (angle de 55°) que l'ouverture côté sud sur le chemin de la Combe (angle de 45°). Les deux parties sont reliées entre elles par une entrée commune ouverte, aménagée sur deux niveaux et offrant un passage abrité entre les deux chemins d'accès. L'aile ouest contient un logement sur trois niveaux avec une entrée décalée d'un demi niveau, desservant en bas les chambres et en haut le séjour. La cuisine et le coin repas sont aménagés sous la toiture de même que le salon, placé 0,70 m plus haut, et surmonté d'une galerie aménagée en chambre. Un studio complémentaire, orienté au nord, est aménagé en bas dans la partie socle. L'aile est comprend deux appartements, l'un placé au sud, l'autre au nord, accessible tous deux de plain pied par le porche commun, au même niveau que l'appartement de l'aile ouest. Pour l'un, les chambres sont aménagées sous toiture et le séjour cuisine repas en dessous. Pour l'autre la disposition est habituelle avec le séjour sous toiture et les chambres en dessous. Un studio supplémentaire,

orienté au nord, est aménagé dans le socle. Des terrasses, prolongeant les salons et parfois les chambres, sont placées sur la façade sud, le long du chemin de la Combe, tandis que des verrières équipées de grands vitrages isolants et translucides équipent chaque partie aménagée en salon. La construction est en maçonnerie de béton armé recouverte d'un bardage en planches de bois placées verticalement. La toiture est à pans multiples enveloppant les différents volumes et cherchant à limiter les hauteurs de façade, à l'exclusion des verrières qui réunissent deux niveaux. Les charpentes couvrant les escaliers des entrées sont morcelées et équipées de garde-corps traités en caillebotis en bois reprenant les motifs développés alors pour les résidences au quartier de la Falaise. La couverture est de type porte neige avec des tuiles de bois.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : essentage de planches ; bossage ; crépi
Matériau(x) de couverture : bois en couverture, bardeau
Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 2 étages carrés, étage de comble
Type(s) de couverture : toit à deux pans ; appentis
Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier en équerre, en maçonnerie ; escalier hors-oeuvre : escalier en équerre, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

Typologies : chalet champignon polygonal, chalet individuel

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations

Plan masse, extrait du plan cadastral
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400979NUD

Vue générale depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107401091NUCA

Vue générale depuis le nord en hiver
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400980NUCA

Vue d'ensemble depuis le nord-est
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400982NUCA

Façade est
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400981NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'aire d'étude d'Avoriaz (IA74000866) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Maisons dites chalets (IA74000869) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Secteur urbain concerté : quartier les Dromonts (IA74000873) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

Plan masse, extrait du plan cadastral

IVR82_20087400979NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale depuis le nord

IVR82_20107401091NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale depuis le nord en hiver

IVR82_20087400980NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis le nord-est

IVR82_20087400982NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade est

IVR82_20087400981NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation